

CONVENTION D'ENGAGEMENT PARTENAIRE

- Du Grand JEU « SEMAINE DE L'ARTISANAT » ●
- Clôture des inscriptions : 30 septembre 2023

Date limite de dépôt de la convention : 30 septembre 2023

Convention à compléter et à transmettre par mail :

semaine-artisanat@cma.nc

Ou à déposer en version papier dans la CMA la plus proche de chez vous

Vous souhaitez valoriser votre appartenance à l'artisanat, mettre en avant votre entreprise et participer à l'opération « JEU SEMAINE DE L'ARTISANAT » organisée avec votre Chambre de métiers et de l'artisanat.

La CMA-NC s'engage sur les points suivants :

- **Faire apparaître l'entreprise-partenaire** (nom, logo etc.) **sur le programme** de la Semaine de l'artisanat **et sur le site internet dédié** à l'événement :

www.semaine-artisanat.nc. Cette valorisation sera faite à partir des informations transmises par l'artisan partenaire dans la présente Convention d'engagement.

- **Faire bénéficier l'entreprise de la communication massive** (publicité, relation média) prévue autour du JEU, et plus largement autour de la Semaine de l'artisanat 2023 : avant, pendant et après l'événement.

- **Fabriquer les bulletins** de participations au JEU et **les urnes** pour les stocker. Faire fabriquer **les Bons cadeaux** qui serviront de dotation au JEU.

- **Personnaliser le.s bon.s cadeau.x au nom de l'entreprise-partenaire**

- **Faire appel à un huissier pour valider le règlement du Jeu**

- **Procéder aux tirages au sort pour déterminer les gagnants du JEU**

- **Valoriser les entreprises partenaires et les gagnants** à l'issue de ce tirage au sort.

Se référer au règlement du « Jeu Semaine de l'Artisanat » pour plus de détails.

L'artisan.e s'engage sur les points suivants :

- La participation à ce jeu entraîne **l'acceptation du règlement du JEU**, que le partenaire a préalablement lu et compris.

- L'inscription l'engage, en tant que partenaire, **à offrir à minima un bon cadeau d'une valeur faciale unitaire de 5000 F** (cinq mille francs CFP), d'une durée de validité de 6 mois, à valoir sur ses produits, prestations ou services.

- Préciser lors de son inscription le **nombre précis de bon.s- cadeau.x mis en dotation** au Jeu et la valeur globale que ce don représente.

- **Signaler sa participation à la Semaine de l'artisanat en utilisant les outils de communication mis à sa disposition** par la CMA-NC (téléchargeables sur le www.semaine-artisanat.nc ou disponibles auprès de l'antenne CMA NC la plus proche : voir contacts ci-dessous).

- **Être communicant en amont des tirages au sort et de la Semaine de l'artisanat** : Relais sur le site Internet de l'entreprise ou ses réseaux sociaux. Fournisseurs, partenaires de l'entreprise, salariés, famille, amis, autres collègues artisans, institutionnels de la commune...



- **Autoriser expressément à titre gracieux les organisateurs à réaliser des photographies et/ou des films et/ou des portraits (texte)** le représentant ainsi que son personnel, de même que ses produits ou prestations. Le partenaire autorise les organisateurs à utiliser librement ces images sur tous supports, notamment publicitaires et sites Internet, réseaux sociaux en Nouvelle-Calédonie et sans limitation de durée, dès lors qu'il s'agit d'illustrer la Semaine de l'Artisanat.

- **Informez le plus rapidement possible la CMA-NC** ou l'une des antennes de la CMA-NC en cas d'annulation de sa participation afin d'être retiré.e du programme officiel. Dans ce cas, les bons seront déduits par la CMA-NC.

Modalités d'inscription :

Remplissez la « convention d'engagement JEU » téléchargeable et renvoyez-la ou déposez-la à la CMA-NC ou contactez-nous pour en savoir plus ou être accompagné.e

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT :

Les informations essentielles apparaîtront sur le site dédié à la semaine de l'artisanat dans votre « fiche artisan partenaire du JEU »

J'ai bien pris connaissance des engagements ci-dessus et en accepte les conditions.
J'ai bien pris connaissance du règlement du jeu et en accepte les conditions.

ENTREPRISE :

ACTIVITÉ / MÉTIER :

NOM ENTREPRISE :

COMMUNE D'IMPLANTATION ENTREPRISE :

ADRESSE PHYSIQUE DE L'ENTREPRISE :

N° RIDET ou RM

SITE INTERNET entreprise : PAS de Site existant

PAGE FACEBOOK entreprise : PAS de page FB existante

PAGE LinkedIn entreprise : PAS de page LinkedIn existante

TEL ENTREPRISE:

ADRESSE MAIL ENTREPRISE :

SI VOUS AVEZ DES SALARIÉS, PRECISEZ LEUR NOMBRE

CHEF :

NOM du chef :

PRENOM du chef :

NOMBRE DE DON EN BON CADEAU Valeur 5000 F l'unité.

1 (à minima)

autre quantité, précisez :

VISITE DES PARTENAIRES (aucune obligation) :

La CMA peut organiser des visites d'entreprises pour ses élus consulaires, partenaires du monde politique et économique ou journalistes. Seriez-vous prêt.e à recevoir un groupe de personnes ?

VOS CONTACTS

Pour toute information ou pour une inscription, les participants peuvent contacter les services de la CMA-NC aux coordonnées suivantes :

Province Nord	Province Sud et Iles Loyautés
Koné Tel. 47 30 14 courriel : kone@cma.nc	Nouméa Tel. 28 23 37 courriel : semaine-artisanat@cma.nc
Koumac Tel. 47 68 56 courriel : koumac@cma.nc	La Foa Tel. 46 52 86 courriel : lafoa@cma.nc
Poindimié Tel. 42 74 82 courriel : poindimie@cma.nc	Iles Loyauté Tel. 28 23 37, tapez 1 courriel : jocelyne.houmbouy@cma.nc

**VOTRE INSCRIPTION EST FERME ET DÉFINITIVE UNE FOIS
VOTRE DOSSIER COMPLET VALIDÉ PAR LA CMA-NC.
NOUS VOUS TENONS INFORMÉ.E**